

Annexes
à la convention d'objectifs et de gestion
entre l'Etat et la CAVIMAC

OBJECTIFS 2005 - CAVIMAC

1/ L'objectif n° 1 porte sur la préparation de l'externalisation des applications informatiques de la CAVIMAC.

Cette opération doit comporter la détermination d'un calendrier, l'analyse des conséquences techniques, des conséquences en terme d'organisation, des conséquences en terme budgétaires et de gestion des ressources humaines.

Il concerne tous les services.

2/ Poursuite de la mise en place du contrôle interne

- Rédaction du guide des procédures en assurance maladie.
- Rédaction du guide des procédures à l'affiliation et au recouvrement des cotisations.

3/ Objectifs du service des pensions

- Mise en œuvre de la réforme du minimum contributif en fin d'année.
- La mise en place des liens avec la CNAV pour la mise en oeuvre de données du Système National de Gestion des Identités (SNGI) de la CNAV et de l'implantation de données CAVIMAC dans le système national de gestion des critères de la CNAV, ce qui permettra de préparer un dossier information des assurés.
- Mise en œuvre de la fusion des Fonds d'action sociale.
- Préparation de l'externalisation informatique.

4/ Prestations maladie

- Préparation de la migration de l'application avis médical vers « Hippocrate ».
- Préparation de l'utilisation de l'outil de création de cartes à la CNAM.
- Amélioration des délais de liquidation.
- Mise en place en liaison avec le Contrôle Médical d'un plan de contrôle de gestion des risques.
- Mise en place de la Tarification à l'acte (TAA) et des Classifications Communes des actes Médicaux (CCM).
- Réorganisation en fonction du Service prestations du Contrôle médical pour la mise en place d' « Hippocrate ».

5/ Affiliation, recouvrement des cotisations

- Préparation de la migration ACOSS.
- Amélioration des délais de recouvrement des cotisations non payées.
- Simplification des procédures de recouvrement.
- Procédures de télétraitements.

6/ Contentieux

- Amélioration du suivi des indus et diminution du nombre de créances prescrites.

7/ Gestion administrative

- Etude des conséquences en matière de restructuration informatiques.
- Mise en place de la nouvelle loi sur la refonte de la formation professionnelle.
- Rationalisation de la procédure des marchés publics.

8/ Amélioration du dispositif d'information dans des conditions d'économies

- Extension du site Internet.
- Etude d'impact de la lettre d'information aux assurés.
- Diminution du poste affranchissement.

Convention d'objectifs et de gestion de la CAVIMAC

MAINTIEN ET AMELIORATION DE LA QUALITE DE SERVICE DÛS AUX ASSURES

Nature d'indicateurs	Intitulés des indicateurs	Réalisé 2003	Estimé 2004	Objectif 2005	Objectif 2006	Objectif 2007	Objectif 2008
Prestations maladie	Délai de traitement des feuilles de soins papier (FSP)	13 jours	15 jours	12 jours	11 jours	10 jours	9 jours
Prestations maladie	Délai de traitement Feuilles de soins électroniques (FSE)	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	3,5 jours	3,5 jours
Prestations maladie	Taux de FSE (%)	56%	62%	67%	69%	72%	75%
Prestations maladie Prévention	Taux de couverture de vaccination antigrippale	70%	70%	70%	70%	70%	70%
Prestations maladie Prévention	Taux de participation aux campagnes d'examen du cancer du sein	21,4%	20%	25%	26%	28%	30%
Prestations vieillesse	Taux de relevé de compte par rapport à la population cotisante	47,58%	50%	60%	60%	60%	65%
Prestations vieillesse	Taux de dossiers liquidés dans les délais requis	79,2%	80%	90%	90%	91%	92%
Recouvrement	Taux de restes à recouvrer	1,28%	1%	1%	1%	1%	1%

LES OBJECTIFS DE CONTRÔLE INTERNE DE LA CAVIMAC

(extraits du plan pluriannuel 2004 - 2007)

ANNEE 2004

LE DISPOSITIF :

1. L'organisation du contrôle interne

- 1.1. - Mettre en place le contrôle interne (CI).
- 1.2. - Définir un dispositif global servant de fil conducteur organisationnel.
- 1.3. - Mettre en œuvre un plan de communication et de formation d'ensemble.

2. La gestion des procédures

- 2.1. - Formaliser la procédure des procédures.
- 2.2. - Acter le cadre de formalisation des procédures.
- 2.3. - Mettre en évidence la valeur ajoutée des procédures formalisées.

LES PROCESSUS :

I. La liquidation des prestations vieillesse

- I.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.
- I.7. - Mettre en place une gestion efficace des indus liés au décès.
- I.10bis. - Maîtriser l'interface service général / service des prestations vieillesse, en matière d'arrivée du courrier.

II. L'action sanitaire et sociale

- II.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.
- II.2. - Organiser le pilotage et la gestion de l'activité Action Sanitaire et Sociale (A.S.S.) sur la base d'un pôle commun.

ANNEE 2005

LE DISPOSITIF (suite) :

2. La gestion des procédures

- 2.4. - Formaliser la procédure de suivi de l'ensemble des imprimés de la CAVIMAC.
- 2.5. - Formaliser la procédure de suivi de l'ensemble des délégations.
- 2.6. - Formaliser la procédure de suivi de l'ensemble des habilitations.

LES PROCESSUS (suite) :

I. La liquidation des prestations vieillesse

- I.2. - Mettre en œuvre une démarche de supervision et de contrôle adaptée et efficace.
- I.3. - Respecter le principe de séparation des tâches.
- I.4. - Sécuriser tous les postes de travail.
- I.5. - Mettre en œuvre un dispositif de pilotage.
- I.6. - Mettre en place un contrôle de l'Agent Comptable des attributions et des refus de l'allocation supplémentaire du Fonds de Solidarité Vieillesse (FSV).
- I.6bis. - Veiller à l'actualité de l'imprimé de demande d'allocation supplé. du FSV au regard des textes réglementaires.
- I.6ter. - Revaloriser périodiquement les zones ressources (application FSV).
- I.7. - Mettre en place une gestion efficiente des indus liés au décès.
- I.8. - Maîtriser l'interface service affiliation & recouvrement / service des prestations vieillesse, en matière de régularisation de compte.
- I.9. - Mettre en place une procédure de gestion des archives commune au service affiliation & recouvrement / service des prestations vieillesse, conforme à la réglementation et limitant les risques d'altération ou de disparition.
- I.10. - Définir la règle de gestion relative à la date d'effet de la pension conformément à la réglementation de l'assurance vieillesse en vigueur.

II. L'action sanitaire et sociale

- II.3. - Mettre en œuvre une démarche de supervision et de contrôle adaptée et efficace.

III. Le recouvrement des cotisations

- III.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

IV. Le contentieux

IV.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

V. La liquidation des prestations maladie

V.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

ANNEE 2006

LES PROCESSUS (suite) :

VI. L'adhésion des Collectivités et l'affiliation des assurés

VI.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

VII. Le contrôle médical

VII.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

VIII. La sécurité informatique

VIII.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

ANNEE 2007

LE DISPOSITIF (suite) :

2. La gestion des procédures

2.7. - Mettre en œuvre une consultation électronique et sécurisée des procédures.

LES PROCESSUS (suite) :

IX. La logistique - la comptabilité - le budget

IX.1. - Formaliser les principales procédures de ces secteurs, après mise en évidence des risques potentiels.

IX. La gestion des ressources humaines

X.1. - Formaliser les principales procédures de ce secteur, après mise en évidence des risques potentiels.

Perspectives pluriannuelles budgétaires dans le cadre de la C.O.G. 2005-2008

Gestion administrative

Rubrique	2004	2005	%	2006	%	2007	%	2008	2008/2004
hors personnel	3 571 540	3 123 890	-12,53	3 000 000	-3,97	2 890 000	-3,67	2 800 000	-21,60
Personnel	6 908 900	7 084 970	2,55	7 133 712	0,69	6 966 888	-2,34	6 675 000	-3,39
Interessement		83 270		80 000		78 000		75 000	
amortissements	785 000	680 000	-13,38	640 000	-5,88	600 000	-6,25	600 000	-23,57
Total	11 265 440	10 888 860	-3,34	10 773 712	-1,06	10 456 888	-2,94	10 150 000	-9,90
Investissement	297 480	260 000	-12,60	260 000	0,00	260 000	0,00	260 000	-12,60
Total général	11 562 920	11 148 860	-3,58	11 033 712	-1,03	10 716 888	-2,87	10 410 000	-9,97

Fonds d'action sanitaire et sociale (vieillesse, maladie, prévention)

Rubrique	2004	2005	%	2006	%	2007	%	2008	2008/2004
FAS Vieillesse	5 779 955	6 063 844	4,91	6 200 000	2,25	6 300 000	1,61	6 350 000	9,86
FASS Maladie	3 389 067	3 300 000	-2,63	3 300 000	0,00	3 300 000	0,00	3 300 000	-2,63
Prévention	594 551	595 000	0,08	600 000	0,84	600 000	0,00	600 000	0,92
Total général	9 763 573	9 958 844	2,00	10 100 000	1,42	10 200 000	0,96	10 250 000	5,75

Annexe C.O.G.

PREVISIONS A LEGISLATION CONSTANTE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Effectifs cotisants maladie	15 341	14 949	14 350	13 780	13 230	12 750
Effectifs bénéficiaires maladie	42 933	41 686	40 254	38 861	37 551	36 344
Effectifs cotisants vieillesse	18 441	17 769	17 050	16 360	15 700	15 081
Effectifs pensionnés vieillesse	66 201	65 347	64 311	63 100	61 725	60 667
Cotisations maladie (en millions d'euros)	25,73	25,19	24,76	24,34	23,93	23,52
Cotisations vieillesse (en millions d'euros)	42,58	41,09	40,39	39,71	39,03	38,37
G. A. budget initial (en millions d'euros)	11,37	11,56	11,14	11,12	11,09	11,04